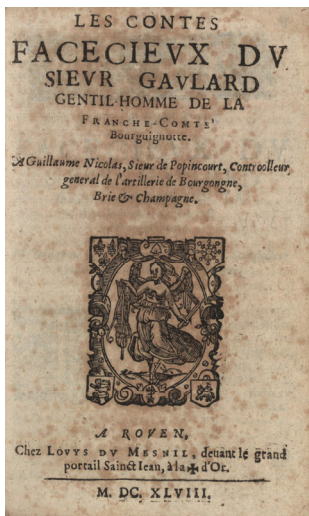
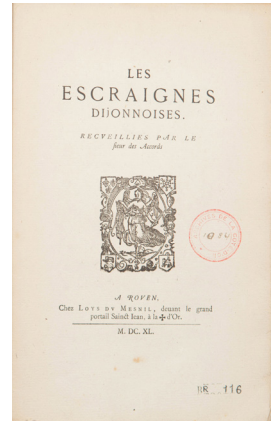


## Étienne Tabourot : humour et gaillardise à Dijon pendant les Guerres de Religion

Les Archives de la Côte-d'Or ont une belle bibliothèque, qui bénéficie depuis juin 2015 d'un *Guide du lecteur* ; la réserve des livres anciens contient un petit volume dû à Etienne Taboutot, sieur des Accords (1549-1590), « conseiller du Roy et son procureur ès cours des bailliages demeurant Dijon », comme l'indique une enquête de 1586 où il apparaît comme témoin. Il fut enterré à Saint-Bénigne, où sa tombe comprenait ses armes parlantes (tambour-Tabourot ; on retrouve d'ailleurs le « tambour » en vignette dans le livre) et sa devise « A TOUS ACCORDS » qui rappelait le nom de sa seigneurie des Accords. Son portrait, à l'âge de 35 ans (soit en 1584), figure aussi dans l'ouvrage.



Ce volume, qui regroupe quatre œuvres différentes, est de 1648, signe que les écrits facétieux de cet homme de loi faisaient encore rire plus d'un demi-siècle après sa mort. *Les Escraignes dijonnaises* (édition de 1650) ont fait l'objet d'une réédition en 1922. Car c'est d'humour qu'il s'agit, d'un humour gaillard, scatologique, qui prend le relais de celui de Rabelais, mort en 1553. Les temps pourtant avaient changé. Au « beau seizième siècle » avait succédé le temps des guerres de Religion, qui n'étaient pas achevées au moment de la mort de Tabourot. Si des Huguenots sont mentionnés, jamais les conflits ne sont évoqués, mais on peut gager que les stances et les histoires de Tabourot durent servir d'antidote aux angoisses d'une période difficile.



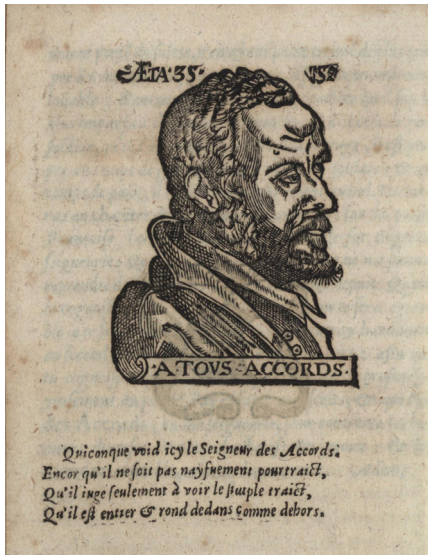
Les *Contes du sieur Gaulard, gentil-homme de la Franche-Comté bourguignotte*, mettent en scène une sorte de bon roi Dagobert vivant à Dole à l'époque du cardinal de Granvelle. Le bonhomme Gaulard est naïf et parfois benêt, mais ses petites aventures gaillardes ou absurdes, campées dans la vie quotidienne et mettant en scène des personnages au nom burlesque, sont l'occasion de faire rire. Les anecdotes sont courtes et bien troussées ;

elles ont une chute amusante ou morale.

« Oyant un docte théologien, qui blasmoit la luxure, & disoit que c'estoit un péché mortel & capital. *Comment se pourroit-il faire, dit-il ? car en premier lieu, puisqu'on le fait avec les vivans, il n'est pas mortel ; en second, il n'est pas capital, mais on le fait par un endroit qui est bien loing de la teste. »*

Les *Escraignes dijonnaises* sont ces lieux où les jeunes gens se racontent des histoires à la veillée. Elles ont pour cadre Dijon, Châtillon, Beaune, Dole, Saint-Jean-de-Losne ou encore Langres ou Mâcon. Toutes ou presque se caractérisent par une gauloiserie paillardes ou scatologique ; elles mettent en scène des gens de robe, des fripons rusés, des naïfs moqués. Les historiettes sont courtes, mais le cadre est habilement et rapidement posé. La chute est toujours cocasse. L'une des anecdotes part de la coutume de fouetter les filles le jour de la fête des saints Innocents.

« N'advint-il pas ceste année que l'on alla donner les Innocens en la maison d'un Président à Dijon, où y avoit plusieurs filles. Toutes lesquelles furent accomodées, fors l'une qui avoit un cul rebondy, que le maistre ne voulut permettre estre foëtté de telles verges. Dont chacun s'esbahissant de telle faveur particulère & fort extraordinaire, il dit en ces termes : *Ne touchez point à son cul, c'est pour la bouche de Monsieur.* Lors un bon compagnon luy dit : *Et bien, Monsieur, nous sommes d'accord ; nous aurons le devant, & vous le derriere pour en faire un moulin à vent. »*



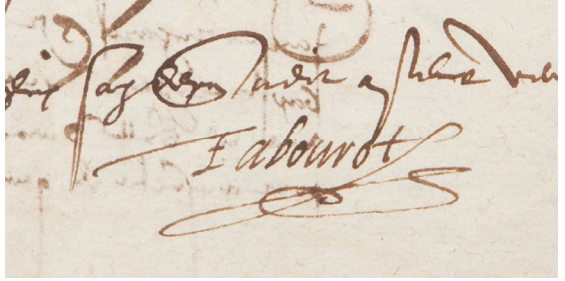
*Les touches du seigneur des Accords* est une suite sans ordre de courts poèmes ; on est là plus près de la Bruyère que de Rabelais. Ce recueil rassemble des poèmes rythmés en deux mouvements (touche et contre-touche) empruntés au lexique de l'escrime.

« Certain Huguenot pour la pance,  
 Et Catholique pour la dance,  
 A Geneve alloit sejourner  
 Le Karesme pour bien disner ;  
 Puis pour le bal & la carolle  
 Demeuroit l'an entier à Dolle. »

Enfin, *Le quatriesme des bigarreures du seigneur des Accords* contient des textes plus longs, à portée morale et sociale : considérations sur l'éducation des enfants, satire des bourgeois gentilshommes ennoblissant insensiblement leur « surnom » (ce qui annonce déjà *l'École des femmes* de Molière, 1662), observations sur les vers français.

« De nostre temps si ay ouy parler presque d'un semblable savetier, qui s'appelloit *Grivet*, a cause qu'il nourrissoit des grives ; son fils devenu plus riche, s'appella *Gravet*, pour plus enfler le mot, & encor y adjousta l'article. Il est à craindre que son petit fils, qui a commencé de trainer la rapiere, ne s'appelle un matin *de la Griie* pour avoir un nom plus long encore, & d'une beste bien plus grosse qu'une grive. »

Conteur, comique,  
moraliste, satiriste,  
Etienne Tabourot des  
Accords restitue pour  
nous l'air du temps que  
l'on respirait à Dijon  
durant les guerres de



Religion ; il continue de nous faire rire – fût-ce grassement. De Jean de Meung à *Charlie-Hebdo* (dans sa formule antérieure au 11 janvier 2015), en passant par Rabelais et par Tabourot, la satire grivoise et scatologique est une tradition littéraire française : elle permet de délivrer un message social et moral sans pontifier ni se prendre trop au sérieux.

« Il y a des personnes de si bonne paste, & heureuse rencontre, qu'ils semblent estre nez pour faire rire les autres, & voit-on bien que nature les a doüez d'une si gracieuse simplicité, que vous lisez en leurs visaiges, & jugez par leurs paroles qu'il ne faut rien prendre de mauvaise part d'eux. Aussi les voyez-vous ordinairement bien venus en toutes compagnies, & chers de la Fortune : de sorte qu'ils vivent joyeusement, biens vestus, biens nourris, sans envie, sans ambition, sans amour, sans procez, & sans debtes. »

*Contes du sieur Gaulard*, préface, p. 3.

**ADCO, Res. In 12/41** (ouvrage de 1648) ; **BR 1/116** (réédition des *Escraignes* en 1922) ; **B II 360/51** (enquête de 1586).

### **Bibliographie :**

Gabriel-André Pérouse, « Le dialogue de la prose et des vers dans l'œuvre de Tabourot des Accords », dans *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 51-52, 2000, p. 121-134.

Barbara C. Bowen, « 'Lasciuetz' et scatologie : la rhétorique des Escraignes dijonnaises », *ibid.*, p. 209-215.

Jean-Pierre Roze, *L'abbaye Saint-Bénigne de Dijon*, version dactylographiée, 2015.



LES  
ESCRAIGNES  
DIJONNOISES.

RECUEILLIES PAR LE  
*seigneur des Accords*



A ROVEN,  
Chez LOYS DV MESNIL, devant le grand  
portail Saint Jean, à la ✚ d'Or.


M. DC. XL.

BR 116

LES CONTES  
FACECIEVX DV  
SIEVR GAVLARD  
GENTIL-HOMME DE LA  
FRANCHE-COMTE  
Bourguignotte.

*De Guillaume Nicolas, Sieur de Popincourt, Controolleur,  
general de l'artillerie de Bourgogne,  
Brie & Champagne.*



A ROVEN,  
Chez LOVYS DV MESNIL, devant le grand  
portail Saint Jean, à la  d'Or.

M. DC. XLVIII.